

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT (directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social)

A remplir par le chef d'établissement

Fonctions (profil proposé)

Directeur délégué du Centre Hospitalier d'Ornans et du pôle gériatrie du CHI de Haute Comté au sein de la Direction Commune CHU de Besançon/CHI de Haute Comté/ CH de Ornans/CH de Morteau/ EHPAD de Flangebouche

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(Classe normale ou hors classe)

HC : 2,9 (2,7+0,2 pour fonctions multi sites)

CN : 2,8 (2,6 + 0,2 pour fonctions multi sites)

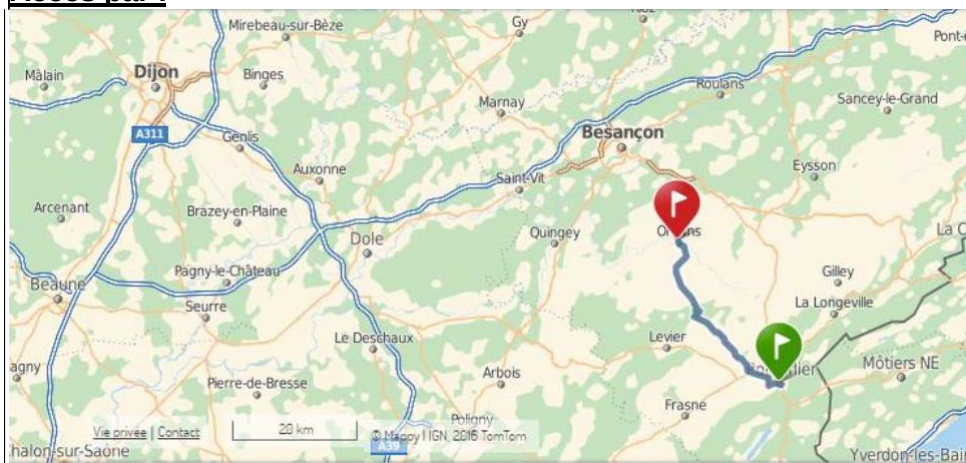
Intitulé de l'établissement

Centre Hospitalier Intercommunal de Haute-Comté

Adresse de l'établissement

CHI de Haute Comté : 2 faubourg St Etienne 25304 Pontarlier

Accès par :



Personne à contacter :

M. Vincent Ory, directeur délégué du CHI-HC et coordonnateur des établissements de Haute Comté

M. Thierry Gamond-Rius, DG du CHU

Mme Estelle Canoz, assistante de direction, direction@ifp-pontarlier.fr

Présentation générale et synthétique de l'établissement

1/ Territoire

Ornans est une commune française située dans le département du Doubs et la région Bourgogne-Franche-Comté. Chef-lieu du canton d'Ornans et de la communauté de communes Loue Lison.

Ornans est un centre culturel et touristique situé au cœur du premier plateau du massif du Jura, dans la vallée de la Loue. La ville offre aux touristes une large gamme d'activités en plein air grâce à la présence de la rivière et des falaises environnantes, permettant la pratique des sports en eaux vives, de la pêche, de la randonnée, de l'escalade et du cyclisme. Ville natale du peintre Gustave Courbet à qui elle a inspiré de nombreux tableaux dont le célèbre Un enterrement à Ornans, un musée consacré à l'homme et à ses œuvres accueille des dizaines de milliers de visiteurs chaque année. La ville bénéficie également d'un patrimoine riche avec douze monuments historiques inscrits ou

classés, de nombreux hôtels particuliers et ses maisons dont les façades baignées par la rivière lui valent le surnom de Petite Venise comtoise.

La ville d'Ornans est également un pôle économique d'importance régionale, notamment du fait de la présence d'un site industriel du groupe Alstom Transport spécialisé dans la construction de moteurs pour le transport ferroviaire (dont le TGV) et les bus de ville, qui emploie près de 500 salariés et de l'entreprise Guillin Emballages qui compte plus de 300 employés.

La ville d'Ornans est desservie par un axe routier principal qui rejoint Besançon à la Suisse via Pontarlier en évitant le tracé sinueux de la vallée de la Loue. Le trajet par la route entre le centre d'Ornans et l'entrée de Besançon est long de 23 kilomètres et s'effectue en 23 minutes.

Les accès autoroutiers les plus proches sont les sorties  3 et  4 de l'A36, situées toutes deux à environ 35 kilomètres au nord-ouest d'Ornans.

Un service régulier de bus, la ligne Mobidoubs, assure plusieurs fois par jour la liaison entre les gares de Besançon et Pontarlier via Ornans.

Actuellement, les gares les plus proches sont celles d'Étalans (à 14 km par la route), de L'Hôpital-du-Grosbois (à 15 km) et de Saône (à 16 km).

L'aéroport le plus proche est celui de Dole-Jura tandis que les aéroports internationaux situés dans un rayon de 200 kilomètres sont l'aéroport de Genève (150 km par la route), l'aéroport de Berne (150 km) et l'aéroport de Bâle-Mulhouse (180 km).

2/ Organisation hospitalière au sein du territoire

Le poste est ouvert au sein de l'équipe de la direction commune constituée entre le CHU et les établissements de Pontarlier (CHI de Haute-Comté), de Morteau (CH Paul Nappes) et de Ornans (CH St Louis).

☞ Cette direction commune a été créée en deux étapes : en 2017 avec le CH d'Ornans et au 1^{er} janvier 2020 avec le CH de Morteau.

Des directeurs délégués assument la gestion des établissements de Ornans et Morteau. Sur le CHI-HC les établissements étant fusionnés depuis 2013, une responsabilité des fonctions transversales est assumée par des directeurs opérationnels. Les fonctions support sont organisées et pilotées à l'échelle territoriale.

La direction commune mise en place avec le CHU Besançon Franche Comté au 1^{er} janvier 2026, en vue d'organiser le soutien du plateau technique pontissalien, n'a pas modifié l'organisation en Haute Comté : les CH de Morteau, Ornans et Pontarlier constituent un sous-ensemble cohérent coordonné par le directeur du CHI-HC.

☞ Les trois centres hospitaliers sont établissements parties du GHT Centre Franche-Comté dont l'établissement support est le CHU de Besançon.

3/ Offre de soins

Le Centre Hospitalier d'Ornans est un hôpital de proximité qui permet d'offrir sur son territoire une offre sanitaire (médecine et soins de suite et de réadaptation) ainsi qu'une activité médico-sociale (EHPAD, SSIAD et Parcours santé de la personne âgée).

L'établissement a développé des consultations avancées et des consultations de mémoire et gériatriques depuis janvier 2026

Une plateforme de répit des aidants couvre les trois secteurs : Ornans, Pontarlier et Morteau depuis 2019.

CH Ornans :

179 lits et places réparties comme suit :

SMR : 41

35 de SSR dont 2 soins palliatifs

6 de Médecine dont 2 soins palliatifs

HDJ : 5

EHPAD : 88

85 Hébergement Permanent dont 14 UASA et 14 PASA
3 Hébergement temporaire

SSIAD : 45

Effectifs : 143 ETP

Budget : 9 M€

4/ Contexte financier du CH d'Ornans

L'établissement présente une situation financière saine après un plan de retour à l'équilibre mené en 2017. Le processus de sincérité des comptes correspondant aux dépenses réelles imputables sur chaque budget a été mis en place à compter de 2026.

Par ailleurs, depuis cette année, l'établissement a engagé le remboursement de la TVA liée à l'opération de construction ainsi que l'amortissement des investissements réalisés.

Enfin, le projet architectural actuellement en cours de réalisation appelle une vigilance particulière sur le plan financier. Bien qu'il bénéficie d'un soutien significatif de l'État et des collectivités territoriales au travers d'importantes subventions, il nécessite un suivi rigoureux afin de garantir la soutenabilité financière de l'établissement et la maîtrise des équilibres budgétaires.

5/ De nombreux projets

L'établissement a bénéficié du dispositif **PerfEHPAD** de novembre 2025 à avril 2026. Cette démarche a permis d'identifier plusieurs axes d'amélioration et de valider un certain nombre de projets structurants, dont la mise en œuvre se poursuivra au cours des prochaines années.

Le Centre Hospitalier Saint-Louis d'Ornans a obtenu la certification de la Haute Autorité de Santé en avril 2025, confirmant la qualité de ses prises en charge et de son organisation.

Le projet d'établissement a, quant à lui, été finalisé puis présenté à l'ensemble des instances de l'établissement en juin 2026, constituant désormais la feuille de route stratégique pour les années à venir.

Parmi les réalisations récentes figurent également la réfection du parking de l'hôpital en 2025 ainsi que la cession de l'ancien hôpital à la commune, effective depuis décembre 2025.

L'établissement est par ailleurs pleinement engagé dans la réforme des Services Autonomie à Domicile (SAD). Dans ce cadre, une convention de coopération avec les opérateurs et partenaires du territoire est en cours d'évolution.

Enfin, depuis janvier 2026, l'établissement a renforcé son offre de soins en mettant en place des consultations mémoire et des consultations gériatriques spécialisées. Il a également consolidé ses partenariats avec les acteurs du territoire, notamment la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) et le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), afin d'améliorer la coordination des parcours de santé et de renforcer la réponse aux besoins de la population. Il pourra être partie prenante de la création d'un CMP porté par le CHU, voire d'autres activités avancées.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

Liaisons hiérarchiques

Emploi en lien direct avec le directeur du CHI-HC, en liaison indirecte avec le DG de la direction commune.

Liaisons fonctionnelles

Equipe de direction commune CHI-HC, cadres de direction des trois établissements

Missions générales, permanentes et spécifiques :

Assurer la conduite générale du CH d'Ornans

Gestion des ressources humaines et financières

Pilotage des affaires générales de l'établissement (réponses aux appels à projets, participation aux réunions ARS, Conseil départemental)

- Assister le directeur dans le pilotage stratégique de l'établissement

Maintenir Ornans dans le label Hôpital de proximité

Mise en œuvre du CPOM sanitaire

Mise en œuvre du CPOM médico-social

Poursuivre le déploiement du nouveau projet d'établissement.

- Assister le directeur dans la coordination de l'établissement

Organisation et animation des instances

Négociation et dialogue social

- Animer le pôle gériatrie du CHI-HC

Conduite de projets stratégiques pour le pôle

L'UHR de l'EHPAD du Larmont a été mise en place en 2025 : poursuivre son déploiement

Mise en œuvre du CPOM médico-social

Réponses aux appels à projets structurants du secteur médico-social

Conduite de projets stratégiques pour le pôle

Conduire le projet médico-social du CHIC-HC

Développement de pratiques communes et d'une culture de pôle

Consolider la gouvernance du pôle gériatrique au travers des instances du pôle

Favoriser des temps d'échanges communs entre les établissements et services

Développer une culture du pilotage par la revue de gestion (indicateurs d'activité, financiers, qualité, ressources humaines)

Assurer une cohérence des outils déployés dans les établissements et services en référence à la Loi du 2 janvier 2002

Piloter une démarche qualité au sein du pôle

Profil souhaité du candidat
Expérience professionnelle appréciée : Formation EHESP Connaissances particulières requises / prévues : Connaissances générales acquises au cours de la formation à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) et mises à jour par l'expérience acquise dans les différents postes, ainsi que par la formation continue. Connaissances dans le domaine de la santé publique. Connaissances approfondies des politiques sanitaires et sociales et des différentes formes de prise en charge (à domicile et en institution). Connaissance des populations et de leurs attentes. Techniques de conduite du changement, de gestion de projets de négociation et de gestion de conflits. Compétences professionnelles requises / prévues : Savoir appliquer et faire appliquer le cadre législatif et réglementaire et les grandes priorités sanitaires, médico-sociales et sociales nationales et territoriales. Avoir une vision stratégique des évolutions du système sanitaire, social et médicosocial et savoir positionner l'établissement dans des réseaux de santé publique ou médico-sociaux au sein des territoires. Savoir diriger, arbitrer et prendre des décisions en s'appuyant sur une capacité de jugement. Savoir expliquer la stratégie, la faire partager, en définir les implications et les déclinaisons. Savoir gérer la complexité du jeu des acteurs dans les relations internes et externes. Savoir s'adapter aux contraintes financières dans un objectif de maintien de la qualité des prestations et des conditions de vie au travail des agents. Savoir susciter l'adhésion des équipes en interne comme de celui des partenaires en externe. Savoir se diriger dans un environnement complexe. Savoir expliquer la stratégie, la faire partager, en définir les implications et les déclinaisons. Savoir être attentif et prendre en compte les attentes des usagers.
Autres informations
Contraintes et avantages liés au poste : Poste temps plein demandant des déplacements entre les établissements et sites Participation aux astreintes administratives en regard de l'indemnité compensatrice de logement. Les astreintes sont mutualisées entre le CHI de Haute Comté (Pontarlier et sites annexes), le CH d'Ornans, le CH de Morteau et l'EHPAD de Flangebouche